

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur convocation de son Président, Monsieur ALAMINE OUSMANE MEY, Ministre des Finances, le Conseil National du Crédit s'est réuni le mardi 31 janvier 2017, dans la Salle de Conférences de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour le Cameroun.

Ont notamment pris part à cette réunion, Messieurs NGWABOUBOU Ernest, Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, Vice-président du CNC, ETOUNDI NGOA Laurent Serge, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, TAMBA Isaac, Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, OUANZIN Christian, Secrétaire Général Adjoint de la COBAC, représentant du Secrétaire Général de la COBAC.

Monsieur MANI Jean-Marie Benoît, Secrétaire Général du CNC et Directeur National de la BEAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir adopté le procès-verbal et examiné le rapport sur la mise en œuvre des résolutions de la session du 02 août 2016, le Conseil a pris acte de l'état d'avancement de la mise en place de la plateforme informatique intégrée Centrale des Incidents de Paiement (CIP)-Fichier Bancaire National des Entreprises (FIBANE)-Cadre d'Analyse et de Suivi des Etablissements de Microfinance (CASEMF), et recommandé au Secrétaire Général de poursuivre et intensifier le déploiement de la plateforme auprès des établissements de microfinance de première catégorie, afin d'assurer la couverture optimale de ce secteur.

Examinant ensuite l'état d'exécution du programme d'activités du CNC de 2016 et le projet du programme d'activités de l'année 2017, le Conseil a recommandé l'intensification des travaux en Comités techniques en mettant l'accent sur les sujets prioritaires, afin d'atteindre les objectifs visés par les études en cours et celles programmées pour l'année 2017. Par ailleurs, le Conseil a demandé aux membres concernés de veiller à la rédaction et la finalisation du rapport relatif à la monnaie, au crédit et au fonctionnement du système financier de l'année 2016 au cours du premier semestre 2017 en vue de sa transmission au Président de la République.

S'agissant particulièrement de l'étude visant le développement de la finance islamique au Cameroun inscrite dans le programme d'activités 2017, le Conseil a invité le Secrétaire Général à travailler en collaboration avec le Ministère des Finances en ce qui concerne l'état des lieux de ce mode de financement au Cameroun, et avec la COBAC pour ce qui est du cadre réglementaire.

Abordant enfin les questions budgétaires, les membres du Conseil ont pris acte de l'exécution du budget de l'exercice 2016, et recommandé au Secrétaire Général de réajuster le projet de budget de l'exercice 2017 en tenant compte des dons éventuels des partenaires techniques et financiers, notamment de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement de certaines études à mener au cours de l'année 2017. *W*

Fait à Yaoundé, le 10 9 FEV 2017

Le Ministre des Finances
Président du Conseil National du Crédit



[Handwritten signature in blue ink]
ALAMINE OUSMANE MEY